



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOUVEMENT POP 2024

Académie : LYON

Poste : Italien F/H

Discipline : L0429 - ITALIEN

Référence: 010-060-L0429

Lieu d'exercice :

Code RNE : 0692342W

Nom de l'établissement : Collège Alain

Commune : Saint-Fons

Adresse : 1 Rue de Valence 69190 Saint-Fons

Projet d'établissement :

Situé sur la commune de Saint-Fons, au sud de Lyon, le collège Alain est en réseau d'éducation prioritaire renforcé : il accueille une population scolaire défavorisée, souvent d'origine étrangère. L'objectif du collège est de faire réussir les élèves à travers des propositions ambitieuses et motivantes, en développant en particulier la maîtrise des compétences orales.

Le poste est proposé avec un complément de service.

Missions:

Outre les compétences attendues d'un enseignant d'italien, le poste exige un fort engagement dans le travail collectif du réseau.

Compétences et/ou aptitudes attendues :

Une connaissance de l'éducation prioritaire et de ses objectifs.
Capacité à valoriser le plurilinguisme, compte tenu de l'hétérogénéité des élèves.
Aptitude à proposer des projets motivants qui favorisent le développement des compétences orales (atelier théâtre) ou à s'inscrire dans un projet existant (projet éloquence).

Contact :

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://demarches-lyon.colibris.education.gouv.fr/rh-dipe-candidature-a-un-poste-pop-2d/>

Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : ce.0692342W@ac-lyon.fr,

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de vœu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraine pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.